

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#34
MARS
2019

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

NUMÉRO THÉMATIQUE :

Panorama de la politique sociale métropolitaine

p.16

REGARDS CROISÉS :

C'est une maison bleue accrochée à la colline...

p.18

POINT D'INTERROGATION :

Qu'est-ce que le Comité d'éthique ?

Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr/lpm

GRANDLYON
la métropole

#34
MARS
2019

14 février,
les Assises de la solidarité
ont fait l'actualité.

03

LA DATA DU MOIS

Les maisons
de la Métropole
accueillent

04

ACTUS

Actualités

08

DOSSIER

Panorama de la
politique sociale
métropolitaine

13

**D'HIER À
AUJOURD'HUI**

Housing first,
une expérience
pour lutter contre le
sans-abrisme

14

EN ACTION

Retour sur les assises
de la solidarité

16

**REGARDS
CROISÉS**

C'est une maison
bleue accrochée
à la colline...

18

**POINT
D'INTERROGATION**

Qu'est-ce que le
Comité d'éthique ?

19

EN PERSONNE

Frédéric Raynouard,
au cœur de la
politique de la ville

20

C'EST PRATIQUE

Continuer à bien
vivre chez-soi

21

LES ASSOS

22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

24

TEMPS FORTS

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective
et dialogue public**

Camille Pantano

**Délégation Développement
solidaire et habitat**

Madeleine Aufrand

Direction ressources DDUVCV**Communication eau**

Laure-Anne De Biasi

Blandine Lubineau

Communication développement

Vérène Saint-André

Communication/marketing propreté

Cécile Bracco

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

Direction de la Culture

Michèle Dempuré

Sylvie Senis

DINSI

Amandine Bourgeois

**Direction Patrimoine
et moyens généraux**

Aurélie Giron

**Direction Attractivité
et relations internationales**

Manon Dubourg

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 26 99 37 87

vriffault@grandlyon.com
cbarbier@grandlyon.com

Directeur de la publication

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosa

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Véronique Riffault

Crédit photos

Eric Soudan / Julien Rambaud

Illustrations :

- Portrait : ESAT Image-Arts graphiques

- BD : ESAT Image-Arts graphiques

Conception maquette

In Média Res

Réalisation/Illustration

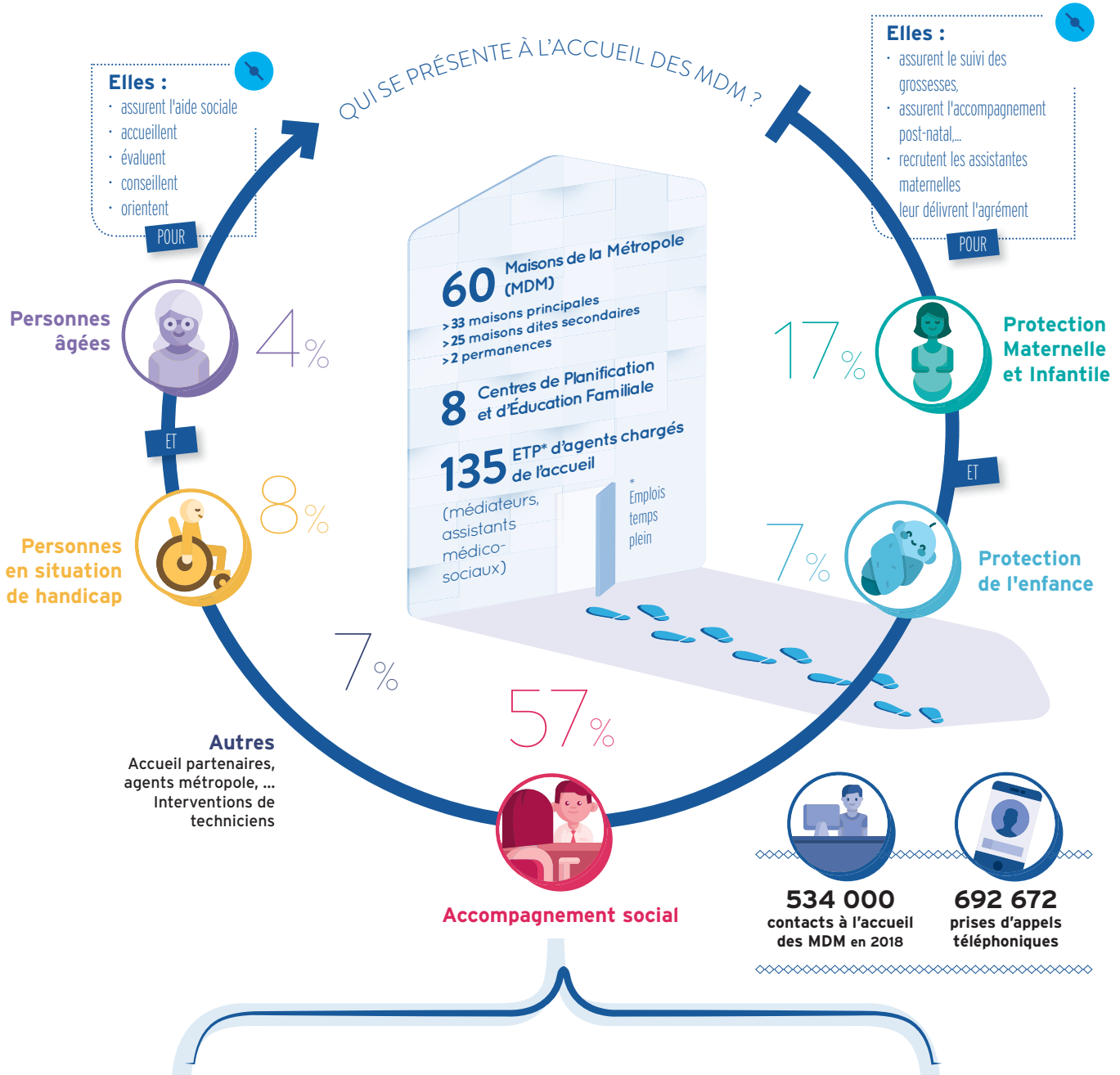
Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



Les Maisons de la Métropole ACCUEILLENT



SOLIDARITÉ

Elles :

- font face aux difficultés de la vie quotidienne (se nourrir, se loger, gérer son budget, se soigner),
- préservent l'autonomie,
- favorisent l'insertion sociale et/ou professionnelle, étudier vos droits au RSA
- prennent soin des tous petits,
- aident les enfants à bien grandir,
- attribuent une adresse administrative

INSERTION

Elles :

- Instruisent les dossiers de demande du RSA,
- Proposent et accompagnent individuellement les démarches d'insertion.

LOGEMENT

Elles :

- concourent au maintien et à l'accès au logement des ménages en situation précaire.
- conduisent des évaluations sociales pour prévenir les difficultés familiales et protéger les enfants en danger.
- accompagnent les familles à leur domicile
- veillent à l'accueil des mineurs en familles d'accueil ou en établissement.

...bigbang / 2019

LE COMET JEUNE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le 13 février, les 35 jeunes élus du Conseil métropolitain des jeunes sont partis à Strasbourg, visiter le Parlement européen et rencontrer la Vice-présidente et députée européenne de la circonscription Sud-Est, Sylvie

Guillaume. Un long voyage mais qui valait la peine : après la visite du tout nouveau Parliamentarium, Simone Veil, qui leur a permis de visionner un film à 360 ° sur les institutions européennes

et mieux comprendre leur fonctionnement grâce à des tables tactiles, les jeunes élus ont pu échanger avec la députée et lui poser toutes leurs questions : Comment concilier vie de famille et mandat européen ? Quel salaire et pour quelle durée ? Comment faire pour devenir élu-e ? Ils ont ensuite pu assister quelques minutes à la séance plénière qui se tenait dans l'hémicycle et suivre les interventions des députés présents. Nos jeunes élus dont le mandat s'achève en juin, et qui pour certains souhaitent se lancer en politique, sont désormais aguerris à la chose publique, et armés pour devenir les citoyens éclairés et avisés de demain.



Le concierge vous sourit dans la conciergerie

La Métropole vient d'inaugurer deux conciergeries pour ses employés. L'une à la Halle Borie, l'autre à l'Hôtel de la Métropole. Retour sur une initiative innovante et bienvenue.

La conciergerie d'entreprise est un ensemble de prestations de services, gratuits ou payés au juste prix, proposés aux salariés d'une entreprise sur leur lieu même de travail. Le nom est emprunté aux conciergeries des hôtels de luxe qui proposent des services à leurs clients. Les services sont très diversifiés pressing, repassage ou retouche de vêtements, réception de colis personnel, vente de timbres...ou tout autre service facilitant la vie personnelle des salariés. Actuellement, on estime qu'environ 1 % seulement des salariés français y ont accès contre 30 % des salariés dans les pays anglo-saxons.

L'ouverture d'une conciergerie d'entreprise apparaît comme un levier de gestion des ressources humaines. Les avantages pour le salarié ne sont pas négligeables : réduction du stress, gain de temps, rééquilibrage entre la vie professionnelle et la vie privée.



Côté l'employeur, l'entreprise gagne en productivité, affiche une belle image et fidélise ses salariés. La Métropole, en ouvrant deux conciergeries sur deux sites distincts, se place au rang des administrations les plus innovantes. Les réflexions, glanées ici et là, ont largement montré que cette création est appréciée de tous : « Je suis très agréablement surpris par la variété de la carte

des services ! », « Le président de la Métropole l'avait annoncé aux vœux ! On est hyper content que ce projet ait abouti ! ».

➔ **Hôtel de Métropole**
Lundi, mardi, jeudi, et vendredi - 08h-9h / 12h-14h
Dans le hall d'accueil
grandlyon-hdm@easy-life.fr

➔ **Halle Borie Sud**
Lundi, mardi, jeudi et vendredi - 12h-14h
Dans la salle de pause, à droite de l'entrée.
grandlyon-borie@easy-life.fr

RESTAURANTS DES COLLÈGES : QUAND LA QUALITÉ PASSE PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES EN CUISINE

Depuis 2016, un accompagnement est proposé aux personnels métropolitains des restaurations scolaires. Il se poursuit à l'heure actuelle.

Dans les collèges métropolitains, 2,8 millions de repas sont en effet servis chaque année aux 24 000 demi-pensionnaires. Pour garantir une prestation de qualité, il est nécessaire de s'assurer des moyens mis à disposition de nos restaurants scolaires.

« L'accompagnement des équipes de cuisine en régie s'intègre dans une démarche d'amélioration continue », souligne Anne Paturel, responsable du service moyens des collèges qui comprend deux unités : dotation et restauration scolaire. « Chaque agent de restauration, poursuit-elle, bénéficie d'un socle commun de bonnes pratiques en matière d'hygiène et sécurité alimentaire, (Plan de Maîtrise Sanitaire, HACCP*...), nutrition, mais aussi en matière de pratiques professionnelles visant à réduire le gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets ».

Par ailleurs, des ateliers rythment l'année scolaire pour partager des techniques culinaires ou des recettes, en privilégiant l'utilisation de produits



de qualité, frais et de saison. L'accompagnement concerne 38 chefs de cuisine et près de 200 aides

cuisines et agents polyvalents pour la formation au respect des principes HACCP*.

QUELLE GESTION POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES MÉTROPOLITAINS ?

- 38 restaurants scolaires sont en régies dont 33 en production sur place et 5 en liaison froide
- 24 en délégation de service publique
- dont 16 en production sur place et 8 en liaison froide
- 17 collèges sont hébergés dans les restaurants d'autres établissements.

*Le système d'analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise, en abrégé système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), est une méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires élaborée aux États-Unis par un laboratoire dépendant de la NASA.



LES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE OUBLIÉES

Dans l'édition du journal interne du mois de décembre 2018, à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, nous rappelions que la Métropole mène une politique volontariste en faveur de la petite enfance en citant tous les professionnels qui interviennent dans ce secteur. Or nous avons omis de mentionner la vingtaine d'auxiliaires de puériculture intervenant dans les différentes MDM. « Nous travaillons toutes différemment, souligne Valérie Billotey, l'une d'entre elles, mais nous avons plusieurs missions en lien avec les puéricultrices, entre autres sur les bilans de santé, le suivi d'assistantes maternelles, les consultations de nourrisson, les permanences pesée, le suivi de famille, l'intervention dans différents sites comme les lieux d'accueil enfants-parents ou encore les foyers CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) ».

CAMPAGNE DE PROMOTION DES SOLIDARITÉS



« A la base, cette campagne a été conçue en écho au vote du Projet Métropolitain des Solidarités en novembre 2017, explique Gaëlle Rougemont, Directeur adjoint de la communication. Elle a fait l'objet d'affichage sur le réseau Decaux Lyon et Villeurbanne, entre fin novembre/début décembre et début février, et d'achat d'espace dans la presse (20', Le Progrès, C News, Grains de sel, Acteurs de l'économie, Tribune de Lyon, magazine LICRA, Handirect...). Cette campagne a aussi figuré au dos du Met' consacré à la solidarité en novembre 2017.

L'idée était de montrer de manière très simple et pédagogique quels sont les grands axes des politiques publiques de solidarités au profit de leurs bénéficiaires ».

PPGID : FLUIDIFIER LES DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGID) a été adopté par le Conseil Métropolitain le 10 décembre dernier.



Session de formation au SAID (Service d'Accueil et d'Information des Demandeurs)

Il vise à améliorer significativement le parcours des demandeurs d'un logement social sur la métropole et à accroître les informations qui leurs sont communiquées, en les harmonisant.

La dynamique enclenchée sur le territoire métropolitain, dans le cadre des différents chantiers ouverts autour de la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements, a ainsi permis de doter les professionnels et de faciliter la vie des usagers.

C'est ainsi qu'a été ouvert, en octobre 2017, le portail d'information des demandeurs « logementsocial69.fr » développé par l'Association Fichier Commun du Rhône.

L'utilisateur y retrouve des informations sur les démarches relatives au logement social, la possibilité de faire un test d'éligibilité au logement social, la carte des logements sociaux, la carte des guichets d'accueil et la possibilité de prendre un rendez-vous en ligne.

Le PPGID a aussi abouti à la mise en place progressive des guichets d'accueil différenciés pour les demandeurs de logements sociaux, formalisés dans le cadre du Service d'Accueil et d'Information des Demandeurs (SAID) :

- **Lieux d'accueil de type 1 :** une information globale et une orientation vers un partenaire si la situation le nécessite ;
 - **Lieux d'accueil de type 2 :** des conseils personnalisés dans la recherche de logement et une actualisation du dossier du demandeur de logement social ;
 - **Lieux d'accueil de type 3 :** un accompagnement dédié aux personnes avec un profil spécifique, des difficultés particulières, ou pour qui la problématique logement n'est pas la seule.
- La Conférence Intercommunale du Logement a validé, le 20 décembre 2018, le document cadre des orientations d'attribution et la Convention Intercommunale d'Attributions. Ces documents viennent compléter les actions du PPGID, sur le volet attribution, et seront proposés au Conseil Métropolitain du 18 mars prochain.



RESSOURCES DOCUMENTAIRES SPÉCIFIQUES AUX SERVICES SOCIAUX

Vous mettez en œuvre les politiques de solidarité dans le cadre de votre métier et vous avez besoin de suivre l'actualité de votre domaine ?

Le portail documentaire, sur Comète, met à votre disposition des ressources pour lesquelles il est possible de se créer des alertes.

Vous voulez vous tenir au courant de l'actualité sociale concernant la petite enfance, les politiques d'insertion, les politiques inclusives en faveur du handicap et des personnes âgées...? Abonnez-vous à l'« édition sociale », newsletter bimensuelle qui vous permet de suivre cette actualité. Vous recevrez cette newsletter directement dans votre boîte mail !

Vous avez besoin de suivre une actualité encore plus spécifique ? Créez-vous

une alerte sur une ou plusieurs pages « actualité thématique ». Sur chacune de ces pages, vous trouverez un bouton « tout voir ». En cliquant sur ce bouton vous accédez à une sélection d'articles. À partir de là, créez votre alerte en cliquant sur l'icône en forme de cloche. Vous serez ainsi prévenu des articles concernant votre domaine.

Vous avez besoin d'un éclairage sur un sujet précis ? Explorez les nombreuses revues proposées par Cairn (Ressources/Bases de données), portail de publications en sciences humaines et sociales. Et si vous souhaitez suivre un titre particulier, c'est possible en vous créant aussi une alerte mail. De nombreux dossiers sont proposés dans les différentes revues. Pour d'autres ressources, n'hésitez pas à contacter l'équipe de documentation.

LES MAISONS DE LA MÉTROPOLE VITRINES DE L'INSTITUTION

Dans le cadre du challenge des initiatives, un projet est actuellement à l'étude. Il s'agit d'installer des écrans vidéo dans les espaces d'attente des MDM afin de diffuser des messages de prévention, d'informations sur les services et événements métropolitains. Ce projet est en cours de développement avec Érasme. D'Avril à octobre il y aura une expérimentation qui sera évaluée entre novembre 2019 et janvier 2020. Avant un éventuel déploiement.

Plan de lutte contre la pauvreté

Par le vote de son assemblée délibérante le 10 décembre 2018, la Métropole s'est engagée comme territoire démonstrateur



F Barthet et S.Vialleton

de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Pour rompre avec les logiques de reproduction de la pauvreté et mieux lutter contre les exclusions, cette stratégie s'adresse en priorité aux jeunes et aux publics les plus précaires. Elle s'articule autour d'actions socles définies par l'État et d'actions volontaires d'initiative métropolitaine. C'est au total 1,4 millions d'euros alloués par l'État qui contribueront, notamment, à renforcer l'accès

à l'autonomie les jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance, à mieux repérer et accompagner les mineurs et familles à la rue, à ouvrir de nouvelles permanences d'accueil social et à mettre en place des référents de parcours pour l'utilisateur. L'élaboration du plan d'actions s'appuiera, à la fois, sur une large consultation des élus et de la société civile, ainsi que sur le recueil des besoins des principaux bénéficiaires. Il sera soumis à la validation de la séance publique du mois de juin.

CONVENTION FIPHFP* 2017-2019 : BILAN INTERMÉDIAIRE

Le 12 février dernier, la mission Handicap a présenté un bilan des deux années de convention aux membres du Comité technique et du CHSCT.

Un taux d'emploi légal en évolution :

En 2019, sur les effectifs au 1er janvier 2018, le taux d'emploi légal est de 5,78 %, contre 3,98 % en 2016. Ce taux est supérieur à celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes (5,59 % sur les effectifs au 01 janvier 2016) et à la moyenne nationale (5,49 % sur les effectifs au 01 janvier 2016). Néanmoins, nous devons poursuivre notre action, non seulement pour atteindre l'objectif de 6 %, mais également pour garantir de meilleures conditions de travail aux agents en situation de handicap.

Quelques chiffres pour l'année 2018 :

- 510 saisines de la mission Handicap, dont 48% pour des aménagements de postes.
- 19 accompagnements individuels

La mission Handicap est à votre disposition pour toutes questions relatives à la RQTH, à un aménagement de poste de travail, de temps de travail ou encore pour un besoin d'accompagnement individuel.

→ **Contact :** missionhandicapDRH@grandlyon.com

* Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique

 **LA DIVERSITÉ,
ENSEMBLE**

TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS 12 FÉVRIER 2019



Abdelhamed Abbachi	DSHE	MDM Limonest
Nassera Abdoul Hafour	DSHE	MDM Limonest
Bruno Benhamou	DR	DRH/EDC
Laurence Bouvier	DSHE	MDM Oullins
Fatoumata Diallo	DSHE	MDM Limonest
Manon Dionet	DSHE	MDM Limonest
Lazreg Fergane	DR	DRH/EDC
Soizic Ferron	DSHE	MDM Oullins
Marie-Claude Germain	DSHE	MDM Saint Priest
Emilie Hoarau	DSHE	PAPH/DVD
Claire Iselin	DUCV	Eau et déchets
Ludovic Jacob	DSHE	IDEF
El Mehdi Khellaf	DSHE	Habitat et Logement
Djamila Kezadri	DSHE	Santé et développement social
Moussa Laachmi	DEES	DCVA
Sonia Lavanille	DUCV	Eau et déchets
Aurélien Pasquier	DUCV	SRH EAU
Marion Pluvert	DSHE	MDMS LYON 8
Yohanna Raffy	DSHE	Collège Joliot Curie - BRON
Frédéric Ruiz	DSHE	MDM Vénissieux Sud
Gladys Sado	DR	DRH
Assma Zaghdoug	DSHE	DPPE

ÉDITO



DAVID KIMELFELD,
Président de la Métropole de Lyon

Les Assises de la Solidarité, organisées par la Métropole le 14 février, ont été couronnées d'un grand succès. Réunissant 1200 acteurs impliqués dans le Projet Métropolitain des Solidarités, elles ont permis de faire un premier bilan de cette feuille de route et surtout de rencontrer et d'échanger avec les différents acteurs sociaux.

Ces Assises ont été l'occasion de rappeler mon attachement au développement social de notre territoire, qui est le moteur de notre action. J'ai à cœur que le dynamisme économique de notre métropole, qui a largement contribué à sa bonne réputation, profite à tous et non seulement à quelques-uns. Cette attractivité perd en effet tout son sens si elle n'est accompagnée de politiques de solidarité. Il est indispensable que nous sortions des schémas passés, plaçant le développement social au second plan, derrière le développement économique. La cohésion sociale est au contraire la condition même d'une métropole équilibrée et véritablement compétitive. Loin d'être un fardeau, le développement social est une chance pour notre territoire.

Cette cohésion sociale, c'est tous ensemble que nous devons la construire. Notre Métropole n'a de cesse de promouvoir une démarche de partenariat, incluant l'ensemble de nos partenaires sociaux. Cette co-construction partagée entre les collectivités, les associations mais aussi le secteur privé est la seule condition pour des politiques sociales vraiment efficaces, pensées au plus près des besoins de nos habitants et dans le respect de la diversité de nos territoires.

Pour réaliser la promesse d'une métropole solidaire, équilibrée et attractive, il nous faut sans cesse trouver des réponses nouvelles. Continuons à faire preuve d'imagination ! J'encourage les initiatives de tous pour inventer des solutions innovantes rendant possible cette cohésion sociale et territoriale. C'est dans cette optique que je lancerai mi-mars un fonds d'innovation sociale à hauteur d'un million d'euros pour encourager et soutenir les propositions les plus novatrices. Nous serons d'ailleurs tout particulièrement attentifs aux initiatives alliant justice climatique et justice sociale, car ce n'est qu'en combinant l'engagement environnemental et l'attention aux plus fragiles que nous pourrions créer un territoire harmonieux et respectueux de tous les habitants. La justice sociale, spatiale et environnementale est la seule condition pour une métropole véritablement durable. C'est à la réalisation de cette promesse que je continuerai d'employer mon énergie.

PANORAMA
DE LA POLITI

Anne-Camille Veydarier,
directrice générale
déléguée
Développement solidaire,
Habitat et Éducation

résume la première année de mise en œuvre du Projet Métropolitain des Solidarités et dessine les perspectives pour l'année en cours.

Les Assises de la Solidarité avaient lieu le 14 février dernier. Quelles étaient vos attentes ?

Nous souhaitons créer un espace de rencontres et de dialogue entre les acteurs de la solidarité, à l'image du Projet Métropolitain des Solidarités (PMS) que nous avons travaillé dans une démarche de concertation avec les institutions publiques et les associations. Lors des conférences, nous avons pu prendre de la hauteur et réfléchir sur nos missions dans une société qui évolue profondément. Dans les tables rondes, nous avons pu débattre et partager l'avancée des travaux du PMS. Et puis, surtout, les élus, les professionnels de la Métropole comme des secteurs associatif et institutionnel ont pu se rencontrer et échanger au sein du parcours de découverte des initiatives solidaires.

Pouvez-vous illustrer cette première année du Projet Métropolitain des Solidarités avec quelques exemples d'actions mises en œuvre ?

Nous avons engagé des actions de prévention, auprès des personnes âgées par la création d'outils sur l'adaptation du logement, auprès des familles à travers la réalisation de campagne sur la vaccination et les écrans, mais aussi en renforçant les actions d'accompagnement à la parentalité pour prévenir les difficultés éducatives. Dans le cadre de notre politique d'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap, nous co-pilotons avec l'ARS le projet « Métropole aidante » et nous avons soutenu la création de la Maison de répit à Tassin-la-Demi-Lune en octobre 2018. Ce projet innovant et unique en France permet aux enfants et adultes malades d'être accueillis avec leurs proches qui

QUE SOCIALE MÉTROPOLITAINE



souhaitent reprendre des forces. Nous avons également travaillé avec les services d'aide à domicile pour renforcer la qualité des services rendus.

Enfin, nous avons mené des actions pour favoriser l'accès à la santé par tous. Aujourd'hui plus de 90% des enfants de 3-4 ans sont vus en bilan de santé par les professionnels de la PMI et un plan santé environnement, co-construit avec les services urbains sera délibéré en conseil de Métropole.

Quelles sont les prochaines étapes et les perspectives pour 2019 ?

Poursuivre les travaux engagés et continuer à coopérer avec l'ensemble des acteurs locaux et institutionnels

pour répondre collectivement aux besoins des habitants. La mobilisation et la dynamique relevées lors des Assises de la solidarité sont des signaux forts de l'engagement de tous pour construire une Métropole plus solidaire et toujours plus attentive aux plus fragiles. Les projets sociaux de territoire, déclinaison locale du PMS, construits grâce à une démarche partenariale pour un développement social local seront menés sur l'ensemble des territoires en 2019. En tant que territoire démonstrateur du plan de lutte contre la pauvreté, articulé autour de trois axes, prévention, universalité et accompagnement vers l'emploi, nous allons mener des actions à destination

des jeunes de l'aide sociale à l'enfance et des actions d'accompagnement renforcé auprès de publics fragiles. Nous allons également lancer une large concertation auprès des élus, des partenaires et des habitants.

Autre grand projet pour notre Délégation, le Plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022) pour lequel nous sommes territoire de mise en œuvre accélérée. La Métropole s'est engagée, aux côtés de l'État, pour travailler à la résolution des problèmes d'exclusion sociale liée au logement.

Enfin, le projet « Bienvenue en MDM », qui porte sur l'amélioration de l'accueil et de la relation à l'utilisateur.

BIENVENUE EN MDM : UN PROJET COMMUN POUR L'ACCUEIL



« Bienvenue en MDM » est un projet qui vise à repenser l'accueil dans les Maisons de la Métropole pour en favoriser l'accessibilité, la confidentialité et la convivialité. Chaque année, sur le territoire métropolitain, près de 150 000 personnes y sont reçues pour accéder aux services sociaux et médico-sociaux. Zoom sur la démarche de design déployée sur les sites d'Ecully et de Vaise.

Le projet « Bienvenue en MDM » a été lancé dans le cadre du Projet Métropolitain des Solidarités.

Il se décline en 4 axes :

- Accompagner les professionnels chargés de l'accueil de proximité (renforcement des formations, prévention,...)
- Faire évoluer l'organisation et le parcours de l'utilisateur
- Repenser la place du numérique et

de la téléphonie en MDM
- Aménager les locaux à partir d'une expérience d'usage

C'est dans ce dernier axe que s'inscrivent deux expérimentations menées dans les MDM d'Ecully et de Vaise sous un format « Remix ». Remixer, c'est co-construire avec les usagers des solutions à des défis en investissant un lieu pendant un temps donné, pour créer et tester des prototypes sur mesure : mobilier, signalétique, outils numériques, aménagement de l'espace et services...

Les sites d'Ecully et de Vaise ont

MDM REMIX À ECULLY

Décembre et janvier : deux ateliers de créativité rassemblant les agents volontaires de la MDM, des partenaires de la ville et d'autres agents métropolitains.

Février : construction de prototypes et tests

Mars, avril et mai : test et évaluation in situ des 4 expérimentations issues des ateliers.

Juillet : Début des travaux, les plans de la future MDM intègrent les enseignements du Remix.

été choisis pour développer ces démarches d'approche par les usages car des opérations de travaux y sont prévues à court terme. En effet, cela offre la possibilité de faire évoluer rapidement l'aménagement de l'accueil.

UNE DÉMARCHÉ EN PLUSIEURS ÉTAPES

Sur les deux sites, la démarche a commencé fin 2018 par une phase d'observation et d'immersion réalisée par une équipe de designers et sociologues. Pendant plusieurs jours, ces derniers vont à la rencontre des professionnels et des usagers présents. Cela permet d'identifier les défis à relever pour répondre au mieux aux attentes exprimées et aux besoins recensés.

Cette phase d'immersion est suivie par plusieurs ateliers de créativité. Ceux-ci rassemblent une diversité de professionnels, de la MDM ou d'autres services, et des partenaires.

La phase suivante consiste à maquetter les idées retenues et à les tester sur site. En fonction des retours d'expérience et de l'évaluation, certains prototypes sont intégrés au programme de

MDM REMIX À VAISE

12 et 13 mars : deux jours de créativité, conception et prototypage de solutions pour répondre aux défis proposés

14 au 31 mars : Incubation des prototypes par des étudiants en design au Lab d'Erasmus

Avril : Test des prototypes in situ

Travaux : Fin 2019

travaux, testés sur d'autres sites ou abandonnés. Parallèlement, ces approches permettent d'enrichir le référentiel d'aménagement commun aux Maisons de la Métropole, en cours d'écriture par la DPMG.

UN PROJET TRANSVERSAL

Ce projet est co-piloté par la Délégation Développement Solidaire, Habitat et Éducation (DDSHE), la Direction Innovation Numérique et Systèmes d'Information (DINSI) avec Érasme, la Direction Patrimoine et Moyens Généraux (DPMG), la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP), ainsi que la Direction de la Relation aux Territoires et aux Usagers (DRTU).

LA MÉTROPOLÉ ENGAGÉE DANS LE SOUTIEN AUX AIDANTS

«MÉTROPOLÉ AIDANTE» : UN PROJET PARTENARIAL SUR LE TERRITOIRE

« Métropole aidante » est un projet partenarial inédit qui fédère aujourd'hui sur le territoire de la Métropole autour de la Fondation France Répit, l'Agence Régionale de Santé et la Métropole de Lyon, l'ensemble des acteurs engagés dans le répit et le soutien aux proches aidants de personnes malades, en situation de handicap, ou âgées.

L'objet de la démarche est de fédérer les acteurs, coordonner, structurer, promouvoir les offres de répit et de soutien aux aidants pour en faciliter l'accès aux quelques 160 000 aidants sur le territoire de la Métropole. Un site internet dédié en cours de construction constituera un véritable portail numérique présentant l'ensemble de l'offre de

répit et de soutien aux aidants. Les acteurs porteurs d'offres de répit et de soutien aux proches aidants ont également l'objectif d'ouvrir un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour tous les proches aidants.

LE SOUTIEN FINANCIER APPORTÉ À LA MAISON DE RÉPIT DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON, UN LIEU UNIQUE EN FRANCE POUR SOUTENIR LES FAMILLES FRAGILISÉES PAR LE HANDICAP OU LA MALADIE

Créée par la Fondation France Répit, la Maison de répit de la Métropole de Lyon, située à Tassin la Demi-Lune, a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2018. Associée à une équipe mobile de répit, la Maison de Répit constitue une réponse innovante, unique en France, aux difficultés rencontrées

par les proches aidants de personnes malades ou en situation de handicap à domicile. Elle a pour objet d'accueillir, et de soutenir les familles fragilisées par ces accompagnements au long cours, et propose des séjours aux enfants et adultes de moins de 60 ans malades ou en situation de handicap, et s'ils le souhaitent, aux proches aidants. Cet établissement médicalisé géré en partenariat avec la Fondation OVE assure une continuité des soins ainsi qu'un accompagnement par des professionnels et des bénévoles formés, l'Agence Régionale de Santé assure le financement des frais de fonctionnement.

La Métropole de Lyon a contribué à cette opération en attribuant, par délibération du Conseil du 28 janvier 2019, une subvention d'investissement de 400 000 € à la Fondation France Répit.

LES CONTRATS CIVIQUES : UN DÉBUT PROMETTEUR

Que cela soit pour lutter contre la fracture numérique ou pour diminuer l'isolement, les contrats civiques, présents au sein de la Métropole depuis la fin de l'année dernière, se sont activement attelés à leurs missions au sein des territoires. En ce qui concerne la première thématique, des diagnostics ont été réalisés avec les partenaires et les contenus des bornes à installer au sein des MDM sont

en cours d'étude. En matière de lutte contre l'isolement, le réseau des professionnels de la métropole se consolide avec les CCAS des communes, notamment à Caluire. Enfin, l'expérimentation de lutte contre le décrochage scolaire, en place sur le territoire de Vénissieux, va prochainement, être dupliquée sur le territoire de Saint Fons avec l'arrivée de contrats civiques dédiés.

SERVICE CIVIQUE : ACCOMPAGNER L'USAGE DES NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES

Les travailleurs sociaux constatent régulièrement que l'absence d'outils informatiques ou les difficultés dans leur utilisation sont un frein à l'accès aux droits. La métropole de Lyon, souhaitant préciser améliorer cet accès aux droits et aux services publics en s'appuyant sur les outils numériques, a donc décidé, à titre expérimental, d'étudier la possibilité d'équiper plusieurs Maisons de la Métropole de bornes numériques en accès libre ou accompagné.

« Ce projet, explique Sylvie Delmas (Chef de service social) s'inscrit plus largement dans les fiches action du Projet Métropolitain des Solidarités. Il s'agit ainsi de développer les services dématérialisés au profit des usagers, réduire la fracture numérique et promouvoir l'éducation à l'utilisation de l'informatique ». Cette expérimentation va se dérouler sur le territoire de Givors-Irigny-Oullins-St Genis Laval. Une borne d'accès accessible par tous les publics du territoire, va



Prévention précoce du décrochage scolaire sur la commune de Saint-Fons

Il s'agit de mobiliser les éducateurs de prévention spécialisée de la Sauvegarde 69, pour expérimenter cette démarche de prévention précoce qui concerne les enfants du cycle 3 (CM1/CM2/6^{ème}) de deux écoles primaires et du collège de rattachement. L'intervention concerne l'ensemble des enfants pour lesquels les équipes enseignantes des groupes scolaires relèvent des risques de décrochage scolaire et dès lors que le Programme de Réussite Éducative et les autres dispositifs n'ont pas été mobilisés au vu de la situation et /ou n'ont pas permis d'avancer sur le parcours du jeune. Il s'agit de trouver avec l'ensemble des partenaires la meilleure orientation de suivi éducatif et/ou d'apprentissage des enfants, en lien avec les parents. Cette expérimentation est une duplication d'un dispositif existant à Vénissieux et que l'on va confier à des jeunes en contrat civique.

être installée dans la MDM Bonnefond et MDM de St Genis Laval avec une orientation plus axée personnes âgées/personnes handicapées et social.

DES USAGES BIEN CIBLÉS

Trois usages prioritaires sont en ligne de mire. Le premier est l'accès aux services dématérialisés dans leur ensemble avec plus particulièrement ciblée, en actions collectives, la mise à jour DTR (Déclaration Trimestrielle de Ressources de la CAF) et rendez-vous préfecture. Le second concerne les jeunes de 17 ans, suivis et bénéficiaires de contrat jeune majeur, en vue de les accompagner pour devenir autonome,

dans leur vie quotidienne, face aux diverses démarches administratives. Le troisième, enfin, concerne les personnes âgées et les personnes handicapées pour faciliter leur accès aux droits (téléchargement dossiers) puis au suivi de leurs dossiers lorsque la fonctionnalité sera opérationnelle. Il s'agit aussi, pour cette fraction de la population, de lui faciliter la recherche d'informations pour accéder aux établissements qui lui sont dédiés. La mission Service civique, chargée de la mise en place de ce projet, travaille, à l'échelle du territoire, dans le cadre d'une démarche d'accompagnement et de soutien individuel, collectif et partenarial.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Déborah Martin et Léna Davanceau deux volontaires en service civique ont récemment engagé leur mission de lutte contre l'isolement des personnes âgées sur le territoire de la MDM de Caluire, Neuville sur Saône et Rillieux-la-Pape.

« La mission que nous portons en tant que volontaires en service civique, expliquent Déborah et Léna d'une seule voix, consiste à créer, développer et coordonner un réseau de bénévoles pour rompre l'isolement

de personnes âgées. Nous travaillons en partenariat avec des structures porteuses sur les trois communes : le CCAS de Neuville, l'association Entour'Âge Solidaire à Caluire et l'association des centres sociaux de Rillieux. Ces dernières ont pour rôle de recueillir des candidatures de bénévoles afin que nous puissions les mettre en lien avec des personnes âgées identifiées comme étant isolées par les travailleurs sociaux (MDM, associations tutélaires,



CCAS...). En tant que services civiques à la MDM nous coordonnons les partenaires entre eux et consolidons le réseau afin qu'il perdure et se renforce par la suite ».

DES SÉJOURS POUR SORTIR DU QUOTIDIEN

Depuis 6 ans, un partenariat s'est construit entre l'équipe Enfance de la Maison de la Métropole Lyon 3/6 et le service vacances de la fondation Amis du Jeudis et du Dimanche (AJD).

AJD est une association qui, depuis plus de 75 ans, aide et accompagne les personnes les plus fragiles pour qu'elles retrouvent leur place dans la société et construisent leur avenir. Avec cette fondation, l'équipe Enfance de la MDM 3/6 travaille sur différents projets d'actions collectives.

SÉJOURS FAMILLE ET INTERGÉNÉRATIONNELS

L'été, ces séjours s'adressent à des familles peu acculturées à la pratique des loisirs. Les familles (une dizaine chaque semaine) sont installées dans des logements autonomes et partagent des temps collectifs. Deux salariées des AJD sont présentes sur le site durant les trois semaines et les travailleurs sociaux de la Métropole viennent une journée, sur chaque séjour, pour partager du temps avec les familles, échanger sur leurs ressentis, parler de leurs découvertes et de leurs difficultés, repérer ce qui peut faire obstacle au bon déroulement de ce séjour. Des familles, dont les enfants sont placés peuvent également se retrouver sur ce lieu de vacances où elles trouveront sur place un étayage bienveillant.

SÉJOURS COURTS EN HÉBERGEMENTS COLLECTIFS

Ces séjours sont organisés pour 4 à 6 familles lors des vacances de printemps et d'automne. Deux travailleurs sociaux sont présents aux côtés de la salariée des AJD durant toute la durée du séjour (3 ou 4 jours). Tout est organisé avec les familles (préparation des repas, vaisselle, rangement). Des activités parents-enfants simples (jeux de société, cuisine, lecture) et de pleine nature (ramassage de noix, de muguet, de légumes) sont proposées.

SORTIES FAMILLE LE SAMEDI

Ces sorties permettent aux parents de partager un temps privilégié avec leurs enfants et ainsi de se construire une mémoire familiale heureuse. Ils sont aussi un outil complémentaire d'accompagnement socio-éducatif et de soutien à la parentalité. Ce partenariat permet à des familles d'être accompagnées pour construire, pas à pas, un projet qu'elles ne seraient pas en mesure de porter en totalité jusqu'à être viable.

LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DE VÉNISSIEUX/SAINT FONTS

En tant qu'acteur majeur des politiques sociales sur son territoire, la Métropole de Lyon a mis en place, pour cinq ans, des « Schémas d'organisation sociale et médico-sociale », qu'elle a rassemblé dans un « Projet Métropolitain des Solidarités 2017 -2020 » (PMS), voté le 6 novembre 2017.



Catia Dardier, chef de projet.

Le PMS est le résultat d'une démarche qui, pour son élaboration, a associé plus d'un millier de personnes : élus, partenaires, agents de la Métropole. Il est décrit dans plusieurs documents :

Un document socle :

Présentation des axes stratégiques, des orientations transversales et de l'ensemble des 80 actions du programme ;

Un atlas des solidarités :

Cartographie des politiques sociales et médico-sociales (données démographiques, données d'activités, taux d'équipements) ;

Cinq livrets sectoriels :

Santé Publique, Développement social, Protection Maternelle et Infantile, Prévention et protection de l'enfance, Personnes âgées et personnes en situation de handicap.

UNE DÉCLINAISON LOCALE DU PMS

A partir du PMS, les 11 territoires d'intervention sociale et médico-sociale de la Métropole (MDM) mettent en œuvre un Projet Social de Territoire, conçu comme une déclinaison du PMS avec les partenaires locaux. Vénissieux/St Fons a initié cette démarche dès le début de l'année 2018 en réalisant un diagnostic social. Il s'agit, pour ce

Territoire, de mobiliser les acteurs dans une logique de développement social qui s'appuie sur ses ressources, pour mettre en œuvre ses actions : « Dans cette perspective, le développement social est, selon le sociologue Cyprien Avenel intervenant lors des assises de la solidarité, une stratégie territoriale, qui consiste à agir sur l'environnement économique et social des personnes, dans le cadre d'une conception plus globale, impliquant d'ajouter aux dimensions de protection et de promotion, la dimension du pouvoir d'agir individuel et collectif, afin que l'action sociale soit plus préventive, participative et inclusive ».

DEUX ÉTAPES

La première étape a été de produire un diagnostic territorial à partir de données quantitatives et d'une étude qualitative auprès d'acteurs et d'usagers du territoire, lors d'un séminaire, le 5 juillet dernier. Plus d'une soixantaine de personnes ont ainsi participé à la démarche de conception du Projet Social de Territoire (PST), sera mis en œuvre pour les trois ans à venir et fera l'objet d'une évaluation en 2022 dans le cadre de la révision du PMS.

HOUSING FIRST, UNE EXPÉRIENCE POUR LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME

L'augmentation du nombre de personnes sans-abri est une réalité inquiétante qui se vérifie dans tous les pays d'Europe (à l'exception de certains pays scandinaves, notamment la Finlande). Le prix du logement est une cause directe du sans-abrisme. Pour autant, c'est un phénomène complexe. Agir sur la pauvreté ne permet pas forcément de lutter directement contre le sans-abrisme, qui nécessite une politique dédiée. L'initiative européenne « housing first » tente de répondre à cet enjeu, en renouvelant les approches et en promouvant des initiatives expérimentales.



HOUSING FIRST, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

La spécificité de cette démarche, c'est que le logement est proposé au sans-abri sans condition, que celui-ci accepte ou non l'accompagnement. L'accès au logement n'est pas le résultat final d'un parcours d'insertion mais fait partie intégrante du parcours, le déclenche d'une certaine manière. Le parti-pris de cette démarche renverse les perspectives habituelles : c'est parce que le sans-abri bénéficie d'emblée d'un logement qu'il peut engager un parcours de réinsertion. Une adresse, un sentiment de sécurité, un chez soi : ce sont là les fondements essentiels pour se donner toutes les chances de réussir son parcours de réinsertion. Roberto Bernard, directeur de l'Habitat à la Rais Fondation en Espagne, nous explique la manière dont l'initiative a été menée en Espagne. « *Le programme repose sur plusieurs principes clefs : la personne sans-abri reçoit un appartement et un appui. En retour, elle s'engage à accepter au moins une visite par semaine : apporter un maximum de 30% de ses*

revenus, observer les règles basiques de coexistence, passer un entretien d'évaluation bimestriel pendant 24 mois ».

Le programme s'est mis en place en 2014. Aujourd'hui, le dispositif représente 350 appartements en Espagne, répartis dans une vingtaine de villes. Les appartements sont individuels, dispersés et intégrés dans les quartiers de la ville. Cela concerne à la fois le secteur public et privé. Une évaluation a montré que 96% des personnes bénéficiaires du dispositif se maintiennent dans leur logement (24 mois après leur entrée dans le programme).

Deux conditions de réussite ressortent des évaluations :

- Le fait que le logement soit accordé sans condition, quelle que soit la situation de la personne. Cette incondicionalité donne à la personne un sentiment de sécurité intérieure
- La flexibilité de l'accompagnement : la personne reçoit un appui proportionnel à ses besoins. Elle gagne en autonomie, peut reconstruire son identité. Si elle est en difficulté, elle est accompagnée.

RETOUR SUR LES ASSISES DE

CHARLOTTE TAGGIASCO
(MEMBRE DE L'ÉQUIPE D'ORGANISATION)

"C'est vraiment une super journée, bien réussie et à réitérer chaque année !"

**JEAN-PASCAL MATHIAS**
(CONDUCTEUR DU BUS INFO-SANTÉ)

"Je serai bientôt à la retraite. C'est sans doute pour cela que je me suis dirigé vers les associations les plus proches de mes centres d'intérêts. J'ai beaucoup échangé avec Envie de jardin et avec La Cantine qui sert des repas peu coûteux mais surtout qui offrent la possibilité de cuisiner. Ces associations m'intéressent car elles permettent de tisser du lien social."

**ALAIN MEUNIER & MONICA MONTANA**
(EMMAÛS CONNECT)

"Notre rôle, c'est d'aider à réduire la fracture numérique en proposant un apprentissage et un usage de l'informatique entièrement gratuit pour les plus démunis. Beaucoup de personnes qui nous connaissaient seulement de réputation sont venus à notre rencontre pour s'informer."



LA SOLIDARITÉ

CÉLESTIN GODOGO

(ADMINISTRATEUR FORUM RÉFUGIÉS)

“Je m'étais imaginé qu'il y aurait encore plus de monde à ces assises mais je n'ai pas été déçu car ce forum a été très bien pensé. Le parcours des stands a été bien pensé, le lieu est très agréable, les installations impeccables.”



JULIE TACHON

(AFEV)

“Je travaille pour une association qui accompagne les étudiants et les volontaires du service civique dans leur engagement solidaire. J'ai trouvé très intéressante la conférence du sociologue Cyprien Avenel. Et puis, j'ai beaucoup apprécié le nombre de partenaires qui étaient présents à ces assises.”



OLIVIER MARTEL

(ADMINISTRATEUR FORUM RÉFUGIÉS)

“C'est très utile d'être ici. Il y a beaucoup d'échanges dans de nombreux domaines que l'on connaît mal. J'ai par exemple découvert Télémaque, un système qui permet de devenir le tuteur d'un jeune. Et puis, au détour des stands, j'ai pu aller à la rencontre d'associations que la Métropole subventionne ; c'est une bonne occasion d'échanger avec elles.”



PHILIPPE CAPUANO

(PARCS ET JARDINS)

“Nous avons un stand sur ce forum car nous avons créé un décor pour la semaine bleue et nous avons réalisé un jardin thérapeutique. J'ai rencontré beaucoup de gens des MDM qui souhaiteraient que l'on duplique ce genre de jardin. Être présent à ces assises m'a permis aussi de faire découvrir notre service.”



C'EST UNE MAISON BLEUE ACCROCHÉE À LA COLLINE...

Le mois dernier, des chutes de neige avaient empêché Jean-Claude Perron, assistant familial, de se rendre à Caluire pour découvrir le métier de Véronique Greffier, responsable d'une subdivision de nettoyage. En cet après-midi de février, même s'il reste quelques tas de neige au bord du chemin, la route est complètement dégagée pour se rendre sur les hauteurs de Saint Bonnet le Troncy, dans le Beaujolais.



Agents de la Métropole, c'est à leur domicile que Jean-Claude et Blandine Perron exercent un métier à la fois ancestral et toujours en évolution : accueillir des enfants placés hors de leur famille pour leur offrir un cadre de vie structurant et épanouissant.

Véronique, habituée, comme un certain nombre d'agents de la Métropole, à passer une partie de son temps assise derrière un bureau, apprécie d'engager la discussion debout et au grand-air. En contre-bas, dans un paysage bucolique, on aperçoit le village où les enfants vont à l'école.

Vous ou vos proches souhaitez en savoir plus sur ce métier vous pouvez vous adresser à placementfamilial@grandlyon.com



UN PROJET DE VIE

Après des carrières dans de grandes entreprises qui les ont amenés à se déplacer partout en France, Jean-Claude et Blandine se sont installés sur les hauteurs du Beaujolais pour mener à bien ce qui constitue, selon leurs mots, un projet de vie autant qu'un projet professionnel : devenir famille d'accueil. Et c'est plus qu'un travail à plein temps. Sur le pont de 6h à 22h, 7 jours sur 7, c'est autant une vocation qu'un métier.

Actuellement, ils accueillent quatre enfants, de 6 à 16 ans, avec des parcours de vie variés mais toujours difficiles et douloureux. Ce mercredi après-midi, Hugo, Johan et Safina profitent de leur temps libre pour faire des activités d'intérieur. Ils nous accueillent avec ce mélange de spontanéité, de timidité et d'espièglerie de tous les enfants du monde.



IMPRESSIONS

VÉRONIQUE GREFFIER :

« Un ancien métier bien loin des clichés des médias à la recherche de scandale et de sensationnel. Une très belle rencontre humaine, un lieu de vie incroyable et un investissement silencieux mais ô combien admirable de la Métropole pour la reconstruction et le bien-être de ces enfants. Un engagement incroyable de personnes sur-vitaminées et investies, qui travaillent 24h/24 et qui n'ont pas la chance comme beaucoup d'entre nous d'oublier les tracas du bureau quand ils en ferment la porte. Je suis admirative et j'en reste sans voix, ce qui est assez rare pour être remarqué ! ».

TROUVER SA PLACE

Nous suivons Jean-Claude à l'étage, pour visiter les chambres des enfants, aménagés avec goût (Blandine était décoratrice dans une de ses précédentes vies !). Il est important de prendre en compte les itinéraires et les univers de chaque enfant dans l'aménagement de leurs chambres. Des photos de leurs parents ornent les murs : « *c'est très important pour les enfants, précise Jean-Claude. Dans tous les cas, nous sommes très attentifs à éviter aux enfants les conflits de loyauté entre leurs parents et leur famille d'accueil. Ce qui nous guide au quotidien, c'est l'intérêt de l'enfant* ». En cela, nous sommes appuyés par les professionnels de l'aide sociale à l'enfance de la Métropole. Trouver sa place pour les assistants familiaux est sans doute un des défis compliqués du métier : offrir tout ce qu'un foyer aimant peut apporter sans se substituer à leurs parents, pour permettre à ces enfants de se construire malgré l'adversité de leurs parcours. « *Être le plus généreux possible, sans rien*

attendre en retour », précise Jean-Claude qui concède le caractère parfois ingrat du métier. D'autant plus que ces enfants, qui ont connu des événements traumatisants, peuvent retourner leur violence contre leur famille d'accueil. Avec un art consommé de l'euphémisme, Blandine évoque quelques enfants « intrépides » qu'ils ont eu à garder et dont les comportements peuvent mettre à l'épreuve. Même si l'on imagine les situations compliquées que cela peut générer, notamment à l'âge adolescent, on ressent chez ces professionnels un attachement indéfectible à ces enfants. Les clefs de l'équilibre selon Blandine ? « *Garder du temps pour faire des activités rien que pour soi et prendre des moments de vacances avec sa famille pour se reposer et décompresser* ». Ce faisant, Blandine évoque les difficultés de relation qui peuvent parfois naître entre les enfants accueillis et ses propres enfants. Là-encore, un art de l'équilibre et du discernement.

LES FAIRE S'ÉPANOUIR

Autour d'un goûter avec les enfants Jean-Claude souligne : « *l'art du partage, c'est une des choses qu'on essaye de transmettre aux enfants* ». Véronique s'enquiert des formations nécessaires pour exercer ce métier d'assistant familial. « *C'est une formation initiale de deux ans (240 heures), avec des disciplines très différentes (questions juridiques, psychologies, éducatives,...) sanctionnée par un diplôme d'État, et des formations continues nombreuses pour répondre à des besoins particuliers, comme l'accueil d'un enfant handicapé* ». L'après-midi est passé très vite. Avant de partir et en guise de conclusion, Blandine résume : « *c'est un métier très exigeant, à tous égards, avec d'énormes responsabilités. Ces enfants sont extrêmement attachants, ils sont à la fois fragiles et montrent toujours de grandes ressources et une maturité importante. Les voir s'épanouir et faire des progrès qu'on n'aurait pas imaginés possibles, ça n'a pas de prix !* »

QU'EST-CE QUE

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ?

L'environnement dans lequel évoluent les professionnels du champ médico-social devient de plus en plus complexe, avec une réglementation en perpétuelle évolution, particulièrement dans le domaine du partage d'information. C'est pour cette raison qu'un Comité d'éthique, dont le pilote et référent est Benoît Morelet, a été créé au sein de la délégation Développement solidaire, habitat et éducation.

Dès 2015, la création d'un groupe permanent, chargé de réfléchir et de formuler des avis sur les questions d'éthique, de déontologie et de partage d'information dans le domaine médico-social a été décidée. Les professionnels, en effet, avaient exprimé le besoin de disposer d'outils méthodologiques, de pistes de réflexion, de ressources documentaires et d'interlocuteurs identifiés pour leur apporter un appui sur ces thématiques. La création de la Métropole était en outre l'occasion de construire une position institutionnelle afin que les équipes puissent s'appuyer sur une doctrine de valeurs déontologiques et éthiques soutenues par la collectivité.

SON CHAMP DE COMPÉTENCES

Le Comité d'éthique a donc été constitué avec des missions clairement définies.

Il s'agit en premier lieu de répondre aux questions des professionnels, en s'efforçant de dégager des principes validés par l'institution et destinés à constituer une doctrine métropolitaine.

Il s'agit également de formuler des propositions d'adaptation de procédures ou d'outils métiers,

de définir et faire valider par la Direction générale une doctrine métropolitaine en matière d'éthique de déontologie et de partage d'information dans le domaine social et médico-social. Enfin, le rôle de ce comité est d'animer, de sensibiliser et de diffuser l'information.

COMMENT SAISIR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ?

Le parti retenu a été de rassembler, au sein du groupe, des professionnels des différents métiers (administratif, juridique, social et médical) et issus tant des directions centrales de la DSH que des Maisons de la Métropole.

Le groupe a ainsi été formellement constitué en décembre 2015 et sa composition a été renouvelée en décembre 2018.

Concernant la saisine* du Comité d'éthique, elle est ouverte à tout professionnel des services centraux et des territoires, par l'intermédiaire de son directeur ou de son chef de service. Il ne s'agit pas de filtrer les demandes mais de vérifier que la question relève bien des missions du groupe, et non simplement du conseil technique que peut délivrer un responsable à son collaborateur.

DE NOMBREUSES ACTIONS DÉJÀ !

Depuis sa mise en place, le groupe s'est réuni chaque mois. Il a ainsi été sollicité pour des questions ponctuelles liées à la vie professionnelle des agents (par exemple : quelle conduite à tenir face à une convocation par la police d'un agent en arrêt maladie ? Quel accompagnement possible pour une personne qui ne veut rencontrer qu'un travailleur social homme ? Quelle conduite à tenir face à un usager qui souhaite enregistrer un entretien social...?).

Il a aussi été interpellé pour des avis sur des outils informatiques : plusieurs saisines du comité de



Benoît Morelet, pilote et référent du Comité.

pilotage IODAS à propos des questions d'habilitations, demande d'avis pour la mise en place de la nouvelle application de gestion des places en établissement enfance.

Et puis il a aussi été amené à contribuer à des chantiers institutionnels (il a élaboré la Charte du partage d'informations dans le cadre du pacte de cohérence métropolitain et a participé à la diffusion du guide laïcité).

Un guide pratique rassemblant un ensemble de fiches qui répondent concrètement à des situations rencontrées a été édité. Il a vocation à être complété au fur et à mesure des évolutions réglementaires et en fonction des thématiques récurrentes soumises au comité.

ET ENSUITE...

En 2019, le groupe va poursuivre son action de soutien et d'accompagnement auprès des professionnels de la DSHE, avec un accent particulier mis sur certains points dont, notamment, l'organisation de rencontres sur les territoires avec les équipes des Maisons de la Métropole pour leur présenter les outils et actions du groupe, et l'organisation de rencontres avec les services de police pour réfléchir à un protocole sur les modalités de partage d'informations avec les professionnels sociaux et médico-sociaux.

*Pour saisir le comité d'éthique : secret-professionnel-et-ethique@grandlyon.com

FRÉDÉRIC RAYNOUARD

AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



FRÉDÉRIC RAYNOUARD,
CHARGÉ DE MISSION STRATÉGIE
POLITIQUE DE LA VILLE (DPU).
POUR FAIRE SA CONNAISSANCE,
IL RÉPOND À NOS QUESTIONS.

Quelles sont vos missions ?
Je suis en charge des volets éducation, culture, numérique, associations du contrat de ville métropolitain 2015-2020 ainsi que de l'Observatoire de la cohésion sociale et territoriale. Concrètement, cela signifie de mobiliser et accompagner les politiques de droit commun, vers les territoires de la politique de la ville.

Quel type d'actions menez-vous en lien avec la DSHE ?

Tout d'abord, j'ai travaillé à mettre à disposition des MDM des données de l'Observatoire de la cohésion sociale et territoriale, afin de les aider à établir un diagnostic de leur territoire et à leur faire partager les connaissances et les analyses de territoire des équipes Politique de la ville implantées dans les quartiers. Ensuite, en matière d'éducation, avec la direction de l'Éducation, je participe à l'organisation et au co-pilotage du Groupe des maires en Éducation et à l'animation du Réseau métropolitain Éducation & politique de la ville. Nous avons ainsi piloté une publication sur l'Éducation

et ses enjeux sur la métropole. J'ai aussi, par exemple, initié la mise en place d'un dispositif d'accueil des enseignants nouvellement nommés dans les 14 collèges les plus en difficulté, qui a touché plus de 300 enseignants de la maternelle au collège.

Comment travaillez-vous concrètement avec les agents DSHE ?

Il s'agit de croiser les politiques publiques en organisant une co-animation de nos interventions pour chercher à ne pas doubler les actions et à leur donner de la visibilité sur les territoires de la politique de la ville. Nous réalisons et partageons des diagnostics et croisons nos informations, à la fois du point de vue quantitatif et qualitatif, pour bâtir ensemble des politiques publiques cohérentes.

Et avec les partenaires de DSHE ?

Beaucoup de partenaires de la DSHE sont aussi des partenaires de la politique de la ville. Ainsi, nous travaillons à partir de cadres communs, notamment sur le Projet Métropolitain des Solidarités (PMS), le Contrat de ville métropolitain, qui sont des feuilles de route dans lesquelles les partenaires peuvent construire et inscrire leurs interventions.

Quelle est l'actualité 2019 de la politique de la ville en matière d'action sociale (et éducative) ?

- L'élaboration des Projets Sociaux de Territoire (PST) dans une déclinaison du PMS avec une prise en compte des territoires de la politique de la ville,
- La structuration du travail autour du décrochage scolaire et de sa prévention,
- Le travail sur l'inclusion et la médiation numérique dans le cadre de la ville intelligente,
- La démarche « TOTEM » qui cible en partenariat avec l'Éducation nationale 4/5 collèges concentrant le plus de difficultés et d'évitement scolaire pour leur redonner une

attractivité d'agglomération en devenant des collèges de référence et d'excellence.

Si votre métier était un tableau, ce serait ?

Un tableau de Braque intitulé « *nature morte au plat de pommes* » parce que j'aime ce que disait Braque en parlant de ce tableau : « *Ce qui est entre la pomme et l'assiette se peint aussi. Et, ma foi, il me paraît aussi difficile de peindre l'entre-deux que la chose* ».

Un conseil professionnel qui vous sert au quotidien ?

Dans le cadre d'un échange européen à Belfast il y a quelques années, un professionnel de cette ville m'avait dit « *when you are the problem, go away* »*. Je me suis rendu compte dans le travail, qu'au bout d'un moment, sur un poste, des personnes ne font plus partie de la solution, mais du problème. C'est ce moment qu'il faut, en toute humilité détecter le premier.

Avez-vous une devise professionnelle ?

Un collègue Peuhl de la mairie de Ouagadougou, où j'ai passé 3 ans en détachement du Grand Lyon, m'avait dit « *Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin* ». Une pensée qui m'accompagne, surtout sur le chemin escarpé de l'individualisme.

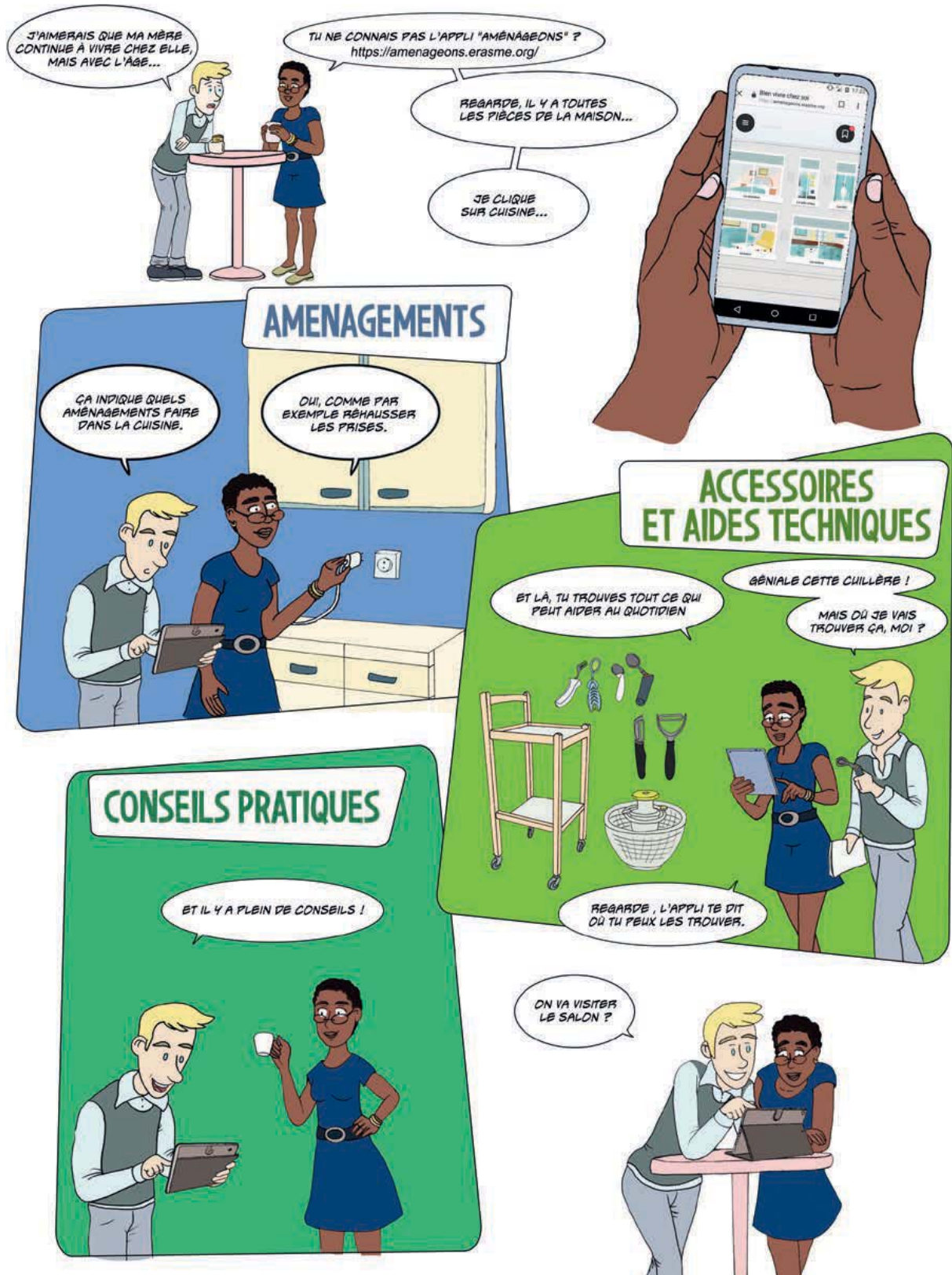
Une personne que vous admirez ?

Une femme, car elles sont deux fois plus admirables quand elles réussissent dans ce monde masculin ! Il s'agit d'Olympe de Gouge pour sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Elle disait « *Si les femmes ont le droit de monter à l'échafaud, elles doivent avoir le droit de monter à la tribune* ». Elle a été guillotinée le 3 novembre 1793... Elle fut aussi l'une des premières à théoriser le système de protection maternelle et infantile que nous connaissons aujourd'hui et, s'indignant de voir les femmes accoucher dans des hôpitaux ordinaires, elle avait demandé la création de maternités.

* Quand tu es le problème va-t'en !

CONTINUER À BIEN VIVRE CHEZ-SOI

Viellir, c'est une lapalissade, est inéluctable. Le grand âge venant, viennent aussi les difficultés pour accomplir les gestes du quotidien. Comment réaménager son environnement pour pallier les déficiences physiques ?



LES ASSOS

21



FÉVRIER 2019 - Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé les mardis et jeudis - Contact : Nicole Albinana : 04 78 63 41 76

LES ASSOS

SPECTACLES

AUDITORIUM

- Concerto d'Aranjuez
- Au cœur de l'orgue
- Youn Sun Nah
- Les Huit Saisons
- Le Carnaval de la Petite Taupe (spectacle enfants)
- Concert Expresso : De Bach à Ravel

BOURSE DU TRAVAIL

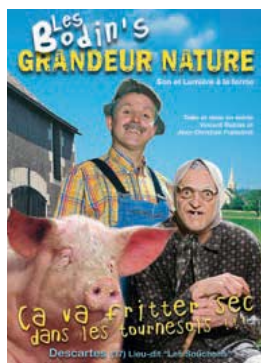
- Jean-Louis Aubert



- Michèle Bernier

HALLE TONY GARNIER

- Les Bodins / Grandeur Nature



- Jamel Debbouze
- Chantal Goya
- Claudio Capéo
- David Guetta



MAISON DE LA DANSE

- Patrice Thibaud

NINKASI GERLAND

- Tété

OPÉRA DE LYON

- Barbe Bleue

SALLE 3000

- Michel Jonasz

THÉÂTRE GUIGNOL

(vacances de Printemps)

- Les cousins de Guignol

LYON CITY CARD :

carte 1 jour ou carte 1 an, renseignements auprès du COS.

FESTIVALS

- Vaulx Jazz
- Les nuits sonores

Vous seront proposés prochainement : Printemps de Pérouges, Jazz à Vienne, Nuits de Fourvière, etc...

EXPOSITIONS

- Expo photo « Steve Mc Curry » à la Sucrière

SPORTS

TOP 14 : LOU/Toulon LOU / Perpignan

Tous les autres matchs sont ouverts à l'inscription (formulaire à l'accueil et sur le site du COS).

OL / Caen - LDLC ASVEL

Tous les matchs sont ouverts à l'inscription (formulaire à l'accueil et sur le site du COS).

CESU

La prochaine commande de CESU (papier et e-cesu) aura lieu en avril - Date limite des commandes le 05/04/19.

Fournir ou télécharger sur le site www.cosmely.fr votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

CAMPS PÉNICHES

Le comité social, en collaboration avec les Péniches du Val de Rhône, propose un séjour de 5 jours pour les enfants de 7 à 11 ans, pendant les vacances d'avril **du 15 au 19 avril 2019**.

Prix : 125 € par enfant et par séjour. Venez inscrire vos enfants !

JOURNÉES FAMILIALES

« Grandes Médiévales d'Andilly » le 15 juin 2019
et « Halloween à Walibi » le 20 octobre 2019

Préinscriptions dans le courant du mois de mars. Les descriptifs et les tarifs seront accessibles sur le site cosmely.fr

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - MARS 2019

Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org



LYON SPORT MÉTROPOLE

NATATION

La section Natation de Lyon Sport Métropole propose des cours de natation pour tous publics et pour tous les niveaux dans les piscines de Garibaldi, Vaise et Meyzieu. Nous proposons également des cours d'aquagym. Le coût pour un agent de la Ville et de la Métropole de Lyon est de 120 € pour l'année.

N'hésitez pas à visiter notre site :

<http://natation.lyonsportmetropole.org>

notre page Facebook : <https://www.facebook.com/LyonSportMetropoleNatation>

ou nous contacter : lyonsportmetropole.natation@gmail.com pour obtenir plus d'informations.

PALMARES DE LA FOULÉE DES MONTS D'OR 2019

Vous étiez plus de 600 coureurs à prendre le départ de la 26^{ème} édition de la foulée des monts d'or. Bravo à toutes et à tous pour votre participation en solo ou en relai. Nous vous remercions de votre fidélité.

Vous trouverez sur notre site internet les différents résultats.

www.lyonsportmetropole.org



LA CRITIQUE EST AISÉE. L'ENGAGEMENT SYNDICAL RESPONSABLE EST PLUS DIFFICILE.

Le programme commun, présenté avec l'UNICAT lors des dernières élections professionnelles, pour le Comité des Œuvres Sociales (COS), met l'accent sur des priorités sociales pour les agents et, notamment, le logement social, l'augmentation des aides du COS, la mise en place d'une crèche pour les personnels de Gerland et de l'Hôtel de Métropole. Pour mettre en œuvre ces actions, encore faut-il que le budget du COS soit réévalué et que la subvention de la Métropole passe de 0,9% de la masse salariale à 1%, demande commune à toutes les organisations syndicales, lors des dernières élections professionnelles. **L'UNSA a proposé au Président et à l'administration que les économies réalisées par l'administration, avec la suppression de 10 postes de permanents syndicaux, depuis les dernières élections professionnelles de décembre 2018 (soit environ 500 000 €), viennent augmenter la subvention de la Métropole donnée au COS en 2019 (4 559 045 €), montrant ainsi la solidarité des syndicats vis-à-vis du Comité Social.** Avec l'UNSA pour un syndicalisme responsable. Venez nous rejoindre.

TOUT SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

<https://unsa-metropole-lyon.wixsite.com/unsa69>

04 28 67 56 46

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



ENFIN DE L'HUMAIN DANS L'URBAIN ?

Lors des 1^{ères} Assises de la Solidarité, tenues à l'Hôtel de Métropole le 14 février dernier, **le Président a réaffirmé, comme nous le demandions dans notre programme commun avec l'UNSA,**

lors des élections professionnelles de décembre 2018, que les conditions de travail en MDM soient rapidement améliorées (accueil, recrutements, formations, etc...).

La mise en œuvre effective de ces engagements est essentielle, à la fois pour tous les agents qui, sur le terrain, assurent un lien social quotidien, mais également pour nos concitoyens. **Le service public, en matière sociale plus qu'ailleurs, doit garantir la cohésion de la Métropole.**

Nous veillerons, avec l'UNSA, à ce que ces engagements se concrétisent très rapidement et, comme pour tous les autres agents, qu'une reconnaissance financière de leur engagement collectif soit appliquée.

Contactez-nous sur le site commun avec l'UNSA ou par téléphone 06 62 24 69 39 Bruno Coudret Secrétaire Général

Rejoignez l'UNICAT sur

unicatmetropole@grandlyon.com

ou au téléphone au 06 62 24 69 39

Bruno COUDRET Secrétaire Général.



Réforme de la fonction publique, attention « danger »

Le gouvernement a dévoilé son projet de réforme de la Fonction publique, projet qui représenterait le « juste équilibre entre les attentes des agents, des managers et des usagers du service public » ! Ces bonnes intentions ont dû être perdues en cours de route !

Voilà ce qui nous attend, une précarisation généralisée des agents : contrats de projet, ruptures conventionnelles, des postes à temps non complets... Mais ce n'est pas tout, les CAP seront vidées d'une partie importante de leurs attributions et les CHSCT vont disparaître, comme dans le privé suite à la loi « Travail ». Le gouvernement annonce « un renforcement du dialogue social ». Ça commence mal, la réforme est une fois de plus à « marche forcée » et seuls 5 des 33

articles du projet de loi sont soumis à l'avis du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) !

Il faudra se mobiliser pour sauver notre Fonction publique !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEPCCI : 04 28 67 56 54 - cgtstepcci@yahoo.fr

Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon

Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon (Immeuble Gémélyon Sud)

<http://cgt-metropolede lyon.reference-syndicale.fr/>



Politique diversité : des avancées

La politique de la diversité a été présentée en Comité Technique et en CHSCT à la Métropole de Lyon en février.

La CFDT se réjouit de voir que les chantiers avancent : politique handicap, laïcité, lutte contre l'illettrisme, égalité entre les femmes et les hommes, diversité intergénérationnelle et socio-économique, lutte contre la discrimination. L'organisation en mode projet, avec un comité technique regroupant des responsables de la DRH et des SRH devrait décloisonner ces sujets et assurer une vision globale la plus à même de les faire progresser.

La CFDT salue la mise en place d'une instance décisionnelle de pilotage de la diversité, qui 3 fois par an, permettra en regroupant des élus politiques, des organisations syndicales et des membres de l'administration, de faire avancer ce chantier de manière partenariale. Elle sera attentive à ce que cette instance traite les dossiers individuels dans des délais raisonnables et utilise toutes les solutions pour les agents y compris en termes de valorisation de rémunération et de carrière.

Un numéro vert devrait permettre de traiter les demandes en toute confidentialité.

Si vous souhaitez plus d'information,

contacter la CFDT au 04 28 67 56 51

Ou par mail cfdt@grandlyon.com



Syndicat CFTC - Immeuble Gémélyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3

Tél : 04.28.67.56.49 - Courriel : cftc@grandlyon.com



Et si aujourd'hui et demain, chacun était fier et heureux de travailler à la Métropole. Et si l'humain (usager ou agent) était au centre des préoccupations :

• **Autonomie et Confiance** : les solutions sont trouvées plus efficacement par ceux confrontés au problème. Alors, laissons agir

et décider au meilleur niveau, au plus proche.

• **Implication avec Respect, sans exclusion** : chacun doit être associé à l'amont des changements qui le concerne, pouvoir contribuer, donner son avis, bénéficier d'un accompagnement individualisé, être associé à l'évaluation post changement...

• **Écoute, soutien et retours hiérarchiques** : chacun doit connaître les objectifs, les décisions, être écouté sur les difficultés, les innovations possibles, les simplifications. Chacun doit pouvoir être acteur de l'amélioration continue. Cela sans excès de process qui nuit aux agents et usagers, avec une meilleure transversalité.

Et si, tous les managers faisaient confiance à l'intelligence collective avec soin, soutien, valorisation des équipes et du SENS.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON - Tél : 04.28.67.56.45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.fr



STOP A LA PRECARISATION DES FONCTIONNAIRES !

Le congrès de notre Fédération FO, qui s'est tenu du 14 au 18 janvier dernier, avait décidé d'une mobilisation des 3 au 7 février dernier pour la

défense des services publics, mais pas que :

- L'augmentation du point d'indice et des salaires
- L'arrêt des suppressions de postes et la titularisation des CDD
- La défense du statut de la fonction publique territoriale
- La défense de notre système de retraite.

La mobilisation doit-être permanente ; ne pas se résigner face aux attaques incessantes de nos gouvernants qui « tirent à vue » sur les actifs, et essorent sans scrupules nos retraités.

Dans la situation sociale que connaît notre pays depuis plusieurs semaines, et face à l'entêtement du gouvernement, l'action par la grève est nécessaire afin de le faire reculer.

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



La colère des gilets jaunes, des retraités, des jeunes, des salariés est légitime, c'est celle de la population qui refuse l'austérité. Après le succès du 5 février 2019, ne lâchons pas ! Il ne faut pas que le président Macron puisse appliquer son programme

de démolition des retraites, de la fonction publique, des droits des chômeurs, de la protection sociale et des libertés, du droit du travail, de nos industries et services publics. La mobilisation doit se poursuivre autour des manifestations populaires des Gilets Jaunes et des manifestations syndicales. Organisons partout sur les ronds-points, sur les lieux de travail, dans les localités, autour d'un café, des assemblées communes pour échanger, dialoguer et envisager des suites.

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 28 67 56 57
sud@grandlyon.com



NOS OBJECTIFS

et notre intervention auprès du président de la métropole sont :

Une sérieuse augmentation de la participation employeur pour les mutuelles, une prime d'intéressement collective comme le prévoit le décret 2012-624 et 625 du 3 mai 2012, entre autres.

Nous avons aussi évoqué avec lui une particularité concernant les préparations aux concours ou examens professionnels organisés par le CNFPT.

Cette préparation s'effectue notamment par le biais de jours dits « en distanciels ». Les agents qui se sont inscrits à ces prépas connaissent ce terme. Pour ceux qui pourraient y avoir recours, il s'agit de jours d'apprentissage à distance via une connexion internet et à effectuer en dehors des locaux du CNFPT.

Pour permettre cela, la collectivité attribue des heures, mais aujourd'hui la Métropole ne donne pas cette possibilité à ses agents alors que cet engagement avait été reçu favorablement.

Si vous faites partie des agents concernés, n'hésitez pas, faites-vous connaître pour accompagner notre demande légitime.

FA-FPT - Gemelyon Sud
59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



La CNT a remarqué que certains postes ne sont pas publiés avant le départ effectif du titulaire. Avec les délais de recrutement, cela entraîne des vacances de poste de plusieurs mois. Cette situation nuit à la continuité du service public. Elle rend impossible un tuilage entre celui qui quitte un poste et celui qui le prend. Elle met en difficulté les équipes présentes qui doivent assurer les tâches de l'absent en plus des leurs. Cette situation est d'autant plus absurde que certains d'entre nous sont en reclassement à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle. Ils se voient refuser des formations qui leur permettraient d'acquérir les compétences correspondant aux postes vacants.

La CNT demande à ce que les postes vacants soient publiés dès l'annonce du départ du titulaire et à ce que soient étudiées prioritairement les possibilités de former les agents en reclassement.

FSU - 3 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon 04 28 67 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon - 06 76 16 38 17
cnt@grandlyon.com



ASSISES SOLIDAIRES

Le 14 février dernier, l'Hôtel de la Métropole a accueilli la première édition des Assises de la solidarité. Les participants à cette manifestation ont pu rencontrer leurs partenaires sur l'ensemble des stands qui avaient été installés pour l'occasion.